

La dive bouteille menace nos jeunes !

Par Natacha Polony, *Figarovox*, 12 juin 2015



Branle-bas de combat! La jeunesse française est en danger. Ce qui la menace? Pas le chômage endémique ni les loyers faramineux ou la dette étudiante. Pas le nihilisme mortifère qui entraîne certains vers la Syrie. Pas même cette réforme du collège qui va parachever l'œuvre des idéologues acharnés depuis trente ans à détruire l'institution scolaire. Non, ce qui menace notre jeunesse et vaut que le gouvernement batte le rappel médiatique avec toute la solennité d'usage, c'est un amendement à la loi Macron voté par les députés et prescrivant qu'une information sur un produit ne saurait être assimilée à une publicité.

Le député à l'origine dudit amendement est ex-UMP - on dit aujourd'hui Républicain. Il est aussi ancien viticulteur. Ce qui tend à confirmer la thèse d'une offensive sournoise de l'affreux lobby viticole. On est prêt à parier que la liste des députés qui ont voté l'amendement, tous bords politiques confondus, révélera inmanquablement ce genre de compromission coupable. Certes, les mêmes qui s'en émeuvent ne se sont pas élevés contre la puissance du lobby pharmaceutique qui a empêché une taxe sur les médicaments destinée à financer la recherche sur une maladie orpheline. Ils ne se sont pas élevés non plus quand Jean-Louis Borloo a abandonné brutalement et à rebours de toutes ses promesses l'objectif de réduction de l'usage des pesticides lors du Grenelle de l'environnement. Mais comprenez, la situation est beaucoup plus grave. Pour Marisol Touraine, c'est la politique de santé publique qu'on assassine.

Alors on s'interroge. Une politique de santé publique? On ignorait qu'il y en eut une en la matière. On nous parle - avec raison - des 50 000 décès par an dus à l'alcool, de ces nombreux Français qui avouent avoir «un problème avec l'alcool». Mais faut-il se faire croire qu'il y aurait là une politique volontariste? Ce serait faire bien peu de cas de ces alertes permanentes sur la progression dramatique des pratiques de binge drinking.

Disons-le clairement, notre jeunesse a fait de la beuverie au mauvais alcool une ou deux fois par semaine avec coma éthylique ou vomis convivial un nouveau mode de vie. Mais Marisol Touraine s'imagine-t-elle une seule seconde que ce sont d'éventuels messages dans des articles de journaux qu'ils ne lisent pas, sur des vins qu'ils ne boivent pas, qui y changeront quoi que ce soit? Voilà des années que les discours de prévention confondent plus ou moins volontairement dans une même réprobation le vin et les alcools forts, induisant le fait qu'il n'y aurait aucune différence ni dans la nature des produits ni dans l'intention de celui qui les ingurgite.

Pourtant, il y a bien loin du vigneron acculé à vendre dans la grande distribution un vin qui ne lui permet pas de vivre décemment au patron d'un des premiers groupes mondiaux de vins et spiritueux. Mais surtout (puisque l'économie ne saurait prévaloir dans un débat sur la santé publique), il n'y a

aucun rapport entre le vin, boisson culturelle destinée à accompagner un repas, et les alcools aromatisés aux goûts sucrés produits par des industriels avides de capter une clientèle adolescente. Ou plus exactement, il y en a de moins en moins puisque les médecins addictologues constatent la baisse de l'alcoolisme lié au vin au profit de ces pratiques sociales importées des pays anglo-saxons: les beuveries de fin de semaine. Dès lors, confondre les deux, c'est s'interdire de traiter le phénomène. Et se focaliser sur le vin, comme il est fait dans chaque campagne de prévention, qui, systématiquement, symbolise la consommation d'alcool par un verre de vin rouge, c'est passer à côté d'une dimension du problème.

Les jeunes Français, qui semblent tant priser le binge drinking sont aussi ceux qui, en Europe, consomment le plus de cannabis. C'est la souffrance à l'origine de ces comportements qu'il faudrait songer à traiter. Et cela passe sans doute par des réponses à la quête de sens qui anime ces jeunes gens et les pousse à des conduites extrêmes ou destructrices. Un ancrage dans leur environnement, dans un patrimoine, celui de Rabelais et des moines de Cluny ; une rééducation sensorielle qui leur ferait redécouvrir le plaisir de goûter plutôt que d'ingurgiter pour répondre à des pulsions... Telle pourrait être la thérapie. Le vin, à la fois histoire et géographie, inscription dans un temps long et art de nommer les sensations, est une des réponses. Car apprendre à déguster, c'est se guérir de toute envie d'avaler pour oublier. Faut-il que cette réflexion tombe sous le coup de la loi Évin?

Source : <http://goo.gl/Lenecl>